Relevé du 1er trimestre 2013 des temps d'antenne des personnalités politiques, professionnelles et syndicales dans les « JR » et « JT » des radios et télévisions

13 sep 2013

Conformément à la décision du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle (CSCA) n° 46-06 du 27 septembre 2006, la HACA a procédé au relevé des temps d'intervention des personnalités politiques, professionnelles et syndicales dans les journaux d'information des radios et télévisions durant le 1er trimestre 2013. Ce relevé, consultable intégralement ci-dessous, comptabilise les volumes horaires de ces interventions à l'aune des règles de la garantie du pluralisme d'expression des courants de pensée et d'opinion dans les services audiovisuels, publics et privés, hors campagnes électorales, conformément à la décision du CSCA précitée

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B